

Dénomination : ABIS SECURITY

n° de gestion : 2005B00021

n° d'identification : 480 186 527

n° de dépôt : A2011/009921

Date du dépôt : 30/06/2011

Pièce : procès-verbal d'assemblée générale (avec lettre de démission en annexe) du 31/05/2011

La Société « ABIS SECURITY »
siège sis 20 route de Villeneuve 31120 PORTET SUR GARONNE
Au capital de 25.000,00,
RCS de Toulouse n° 480 186 527

Procès-verbal de délibération d'une assemblée des associés remplaçant un gérant démissionnaire

L'an 2011 et le31 mai 2011 à 16h00 heures,

Les associés de la société « ABIS SECURITY », société à responsabilité limitée, au capital de 25.000,00 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 480189 517 se sont réunis au siège social sur convocation.

L'assemblée est présidée par M. LANABI, associé présent et acceptant représentant le plus grand nombre de parts sociales.

Déposé au greffe du tribunal de commerce de Toulouse le
30 JUIN 2011
enregistré sous le numéro :
N° de gestion : SB21

Sont présents ou représentés :

– M. LANABI Redouane

propriétaire de 3125 parts sociales ;

Soit au total 3125 parts sociales représentant plus de la moitié des parts sociales.

M MEDANI Abdelkarim, gérant non associé, assiste à la réunion.

Le président rappelle que tous les documents requis ont été adressés aux associés et que l'assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- – nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant Monsieur MEDANI démissionnaire ;
- – fixation de la durée des fonctions ;
- – autorisation de signature d'une convention de cession de créance ;
- – pouvoirs à conférer ;
- – rémunération de la gérance.

Le président de séance expose qu'en raison de la démission du gérant, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

La collectivité des associés prend acte de la démission de ses fonctions de gérant de M. MEDANI adressée le 31 mai 2011 à chacun des associés et qui doit prendre effet à l'issue de la présente assemblée.

M.A

Elle décide de nommer M. LANABI Redouane, demeurant 14 chemin de notre dame du Lait 31470 SAINTE FOI DE PEYROLIERE en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée.

M. LANABI Redouane accepte et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger la société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts pour l'exercice de ce mandat. Il exercera ces fonctions dans les conditions fixées par la loi et par les articles correspondants des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

La collectivité des associés décide que M. LANABI Redouane percevra la même rémunération que celle qui a été allouée à M. MEDANI Abdelkarim par décision du ainsi qu'au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement dans les conditions fixées par cette assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

La collectivité des associés autorise le nouveau gérant à signer une convention de cession de créance concernant le solde du compte courant de Monsieur MEDANI Redouane.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

La collectivité des associés confère tous pouvoirs à la gérance pour effectuer ou faire effectuer les formalités résultant des résolutions qui précèdent et notamment la modification des statuts et la publicité légale afférentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Le nouveau gérant fera précéder sa signature de la mention "lu et approuvé – bon pour acceptation des fonctions de gérant".

lu et approuvé
bon pour acceptation
des fonctions de gérant

Je soussigné, Monsieur MEDANI Rédouane, démissionne ce jour de mes fonctions de gérant de la société « ABIS SECURITY ».

Fait le 31 mai 2011 à Toulouse,

Medani Abdelhim.